



Conseil économique et social

Distr. générale
19 mai 2008
Français
Original : anglais

Pour examen

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2008

3-5 juin 2008

Point 7 de l'ordre du jour provisoire**

Rapport sur la mise en œuvre de l'Initiative de lutte contre la faim et la dénutrition chez les enfants*

Résumé

Le présent rapport a été établi comme suite à la décision 2007/9, adoptée par le Conseil d'administration à sa session annuelle de 2007, dans laquelle le Conseil a demandé qu'un rapport sur la mise en œuvre de l'Initiative de lutte contre la faim et la dénutrition chez les enfants lui soit présenté à sa session annuelle de 2008, afin qu'il examine le rôle joué par l'UNICEF dans ce domaine et l'action qu'il mène à cet égard.

Compte tenu de l'augmentation des prix des denrées alimentaires, l'Initiative fait actuellement l'objet de modifications de sorte qu'un appui plus efficace et mieux adapté soit apporté aux activités nationales destinées à répondre aux besoins des populations les plus vulnérables.

* La présentation du présent rapport a été retardée par le fait qu'il a fallu tenir des consultations.

** E/ICEF/2008/9.



I. Généralités

1. La dénutrition chez les enfants âgés de moins de 5 ans a baissé, passant de 32 % en 1990 à 27 % en 2006. Toutefois, il ressort des estimations les plus récentes que 143 millions d'enfants appartenant à ce groupe d'âge continuent d'être touchés. Quelque 51 pays en développement, représentant près de la moitié des pays pour lesquels des données sont disponibles, ne progressent pas suffisamment vers la cible fixée en matière de nutrition dans le cadre du premier objectif du Millénaire pour le développement, comme en témoigne le nombre important de cas d'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans. Dix-huit de ces pays stagnent, voire régressent par rapport à cet indicateur. L'Initiative de lutte contre la faim et la dénutrition chez les enfants a été conçue en vue d'encourager la collaboration aux fins de promouvoir l'intensification d'actions soutenues, faisant fond sur des interventions éprouvées, pour lutter contre ce problème.

2. Le manque de progrès accomplis vers la réalisation de la cible fixée en matière de nutrition dans le cadre de l'objectif du Millénaire pour le développement compromet la réalisation de tous les objectifs du Millénaire et constitue une source de préoccupation majeure directe. D'après *The Lancet* (janvier 2008), la dénutrition maternelle et infantile est en partie responsable de plus d'un tiers de la mortalité infantile et d'environ 10 % des maladies dans le monde. Un problème de croissance avant la naissance ou durant la petite enfance peut entraîner des dommages irréversibles comme, par exemple, une plus petite taille à l'âge adulte, des difficultés d'apprentissage, des revenus moins élevés à l'âge adulte et une insuffisance pondérale chez les enfants. Si l'accès aux interventions en faveur de la nutrition dont l'efficacité est avérée doit être étendu à davantage d'enfants et de familles, les investissements à long terme destinés à favoriser l'autonomisation des femmes, à améliorer l'éducation et à réduire les inégalités doivent aller de pair avec des solutions techniques connues. Ces interventions sont particulièrement efficaces de la grossesse jusqu'à l'âge de 2 ans. Bien que le problème de la dénutrition soit largement répandu, quatre cinquièmes de tous les enfants souffrant de dénutrition vivent dans seulement 20 pays, la majorité d'entre eux se trouvant en Asie du Sud. L'intensification des efforts dans ces pays prioritaires aidera à accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement liés à la santé et apportera une contribution non négligeable à la réalisation des objectifs fixés concernant la pauvreté et la faim, l'éducation et l'égalité des sexes.

3. Le Conseil d'administration de l'UNICEF a examiné le document intitulé « Initiative de lutte contre la faim et la dénutrition chez les enfants » (E/ICEF/2007/11) à sa session annuelle de 2007, en tenant compte de la décision 2007/EB.1/3 du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial (PAM). Dans sa décision 2007/9, le Conseil d'administration de l'UNICEF a approuvé la participation du Fonds à l'Initiative, y compris son plan de travail et son secrétariat, tels que décrits dans le document E/ICEF/2007/11. Il a prié la Directrice générale de faire en sorte que le Plan stratégique à moyen terme, de même que ses stratégies transversales et ses stratégies d'appui, constitue le cadre stratégique et financier de tous les partenariats de l'UNICEF, ainsi que de l'action menée en vue d'éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants. Il a approuvé l'allocation de ressources à hauteur de 1 million de dollars prélevés sur les ressources de base pour financer le secrétariat conjoint de cette initiative, faute d'autres ressources disponibles à cet effet.

II. Bilan des progrès accomplis

4. Conformément aux suggestions et aux indications du Conseil d'administration, l'Initiative de lutte contre la faim et la dénutrition chez les enfants est le fruit d'un partenariat destiné à aider les pays à améliorer leurs programmes nationaux intégrés lorsque cela s'avère nécessaire et à accélérer les progrès vers la réalisation de la cible 2 fixée dans le cadre du premier objectif du Millénaire pour le développement. Comme cela est décrit ci-après, une analyse de l'efficacité des programmes nationaux en cours a été entreprise dans plusieurs pays, à titre de première mesure destinée à accélérer la mise en place de solutions par les pays, qui seront étayées par des partenariats forgés entre les organismes des Nations Unies, la société civile et les principaux acteurs du secteur privé, lesquels permettront de financer des opérations nationales intégrées visant à mettre en œuvre à une grande échelle des interventions fondées sur des observations factuelles.

5. Dans l'immédiat, une intensification des activités s'impose, en particulier au vu de l'augmentation spectaculaire des prix des denrées survenue récemment et de l'insécurité alimentaire qui en découle. L'augmentation des prix, qui a déjà suscité des troubles civils dans certains endroits du monde, a des conséquences délétères pour les enfants et les familles, de même que pour les systèmes de santé qui laissent déjà souvent à désirer, sans parler de la capacité de prestation des services qui en dépendent. Par ailleurs, on peut s'attendre à ce que l'augmentation des prix ait des conséquences sur la situation du VIH/sida dans le monde entier. Et surtout, pour les pays et les populations qui sont tributaires de l'importation d'aliments, l'escalade des prix rendra encore plus difficile le combat qui est livré pour éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants et mettre fin à la pauvreté des familles, si des mesures supplémentaires ne sont pas adoptées en vue d'en atténuer les effets.

6. Dans le contexte de l'augmentation actuelle des prix des denrées alimentaires dans le monde, l'UNICEF et ses organismes partenaires participent actuellement à des opérations de surveillance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des enfants, des femmes et des familles vulnérables aux niveaux national et local. Lorsque cela est nécessaire, des activités sont – ou seront menées – avec les organismes partenaires en vue d'améliorer les disponibilités alimentaires et l'accès aux vivres et afin de préconiser et de faciliter l'adoption de mesures supplémentaires destinées à améliorer la situation.

7. L'Initiative de lutte contre la faim et la dénutrition chez les enfants fournira un cadre et une orientation qui permettront de renforcer les relations de partenariat pour aider les pays à gérer la situation et à intervenir face à la hausse des prix des aliments et aux conséquences qui en découlent pour les plus vulnérables.

8. On trouvera ci-après une mise à jour des progrès accomplis concernant les trois points suivants :

a) Création de partenariats et d'un secrétariat et activités menées au titre de l'Initiative de lutte contre la faim et la dénutrition chez les enfants, et affectation de ressources;

b) Proposition d'une série d'interventions efficaces;

c) Participation des gouvernements.

9. Création de partenariats et d'un secrétariat au titre de l'Initiative de lutte contre la faim et la dénutrition chez les enfants, activités menées et affectation

de ressources. Depuis que le Conseil d'administration a examiné pour la première fois l'Initiative de lutte contre la faim et la dénutrition chez les enfants à sa première session ordinaire de 2007, les efforts ont porté sur la fourniture d'une aide par un éventail de partenaires compétents et la participation aux activités menées au niveau local. En dehors des organismes des Nations Unies, on compte parmi les organisations partenaires Helen Keller International, Save the Children (USA), Save the Children (UK), World Vision, l'Université de Washington, Boston Consultancy Group, etc.

10. Par ailleurs, un secrétariat commun comprenant trois hauts fonctionnaires représentant respectivement l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le PAM et l'UNICEF a été mis en place au PAM, à Rome. Un montant total de 300 000 dollars provenant des ressources du Fonds a été affecté pour assurer le fonctionnement du secrétariat, qui s'est attaché à coordonner les interventions en faveur du développement menées par les différents organismes.

11. **Interventions efficaces.** Un article récent consacré à la dénutrition maternelle et infantile, publié dans un journal médical en vue, *The Lancet*¹, a été utilisé afin d'adapter la série d'interventions prévues dans le cadre de cette action d'urgence. Cet exercice, combiné à un examen intersectoriel au niveau des différentes organisations, a confirmé que celles-ci devraient axer l'aide fournie aux pays et les activités de sensibilisation menées à l'échelle mondiale sur les quatre domaines critiques suivants :

a) Extension des campagnes d'initiation précoce à la pratique de l'allaitement et de promotion de l'allaitement exclusif continu;

b) Amélioration de l'apport en micronutriments pour les mères et les enfants, ainsi que des programmes d'appoint nutritionnel, en particulier durant la grossesse et au cours des deux premières années;

c) Prévention et traitement des cas de malnutrition aiguë grâce à l'extension du recours à des aliments thérapeutiques tout prêts, tels que Plumpy'nut®, le cas échéant;

d) Réduction de la prévalence de la diarrhée grâce à une amélioration de l'hygiène et à la lutte contre les parasites.

12. D'autres actions complémentaires sont également prévues telles que des campagnes de vaccination, la fourniture de moustiquaires imprégnées d'insecticide et des actions visant à prévenir le paludisme chez les femmes enceintes, ainsi que des interventions destinées à lutter contre la pauvreté comme, par exemple, des programmes de versement d'espèces à des conditions préférentielles.

13. L'Initiative vient compléter et renforcer le travail mené par les organismes partenaires nationaux et internationaux à l'appui des interventions en faveur de la survie et du développement de l'enfant. Elle fera fond sur les mécanismes nationaux de planification, de coordination, de communication, de prestation de services et de contrôle et aura pour objet de les renforcer, sans encourager l'adoption de nouveaux mécanismes. Pour l'UNICEF précisément, l'appui et la participation à l'Initiative, de même que la constitution d'alliances à ce titre s'inscrivent dans le cadre du domaine d'intervention en faveur de la survie et du développement de l'enfant prévu

¹ C. Victoria *et al.*, « Maternal and Child Undernutrition: consequences for adult health and human capital », *The Lancet*, vol. 371, n° 9609 (26 janvier 2008), 340-57

dans le plan-stratégique à moyen terme, conformément à la stratégie concernant la santé et la nutrition à l'appui du plan stratégique.

14. **Participation des pays.** L'analyse des capacités nationales et la planification des opérations de suivi sont appuyées conjointement par le PAM, l'OMS et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ainsi que par une société du secteur privé, le Boston Consulting Group (BCG). Des catégories de pays ont été établies en fonction de certaines caractéristiques telles que l'ampleur du problème de la dénutrition; les possibilités de transposer les activités à une plus large échelle et les obstacles rencontrés à cet égard; ainsi que les moyens, les ressources et le niveau de participation.

15. Des analyses interorganisations sont actuellement réalisées avec l'aide du Boston Consulting Group en République démocratique populaire lao, en Mauritanie et dans un troisième pays – probablement au Rwanda – grâce à une initiative pilote du PAM, intitulée « Achats pour le Progrès ». L'expérience acquise par le BCG a été enrichie grâce à des études préliminaires réalisées en Mauritanie et au Niger en coopération avec les Gouvernements de ces pays et les bureaux de pays de l'UNICEF et du PAM. Ces études ont confirmé qu'il n'est pas suffisamment tenu compte du problème de la faim et de la dénutrition chez les enfants dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, les bilans communs de pays et les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Ces activités ont en outre contribué à améliorer la coopération entre le Fonds et le PAM à l'appui de l'action menée par le Niger pour lutter contre le gaspillage et la dénutrition. Un poste dans chacun des bureaux du coordonnateur résident en République démocratique populaire lao et en Mauritanie est financé grâce à une aide fournie par le BCG.

16. L'OMS est le principal partenaire dans l'action qui est menée en vue de faciliter la réalisation d'une analyse similaire des capacités nationales et de l'aptitude des pays à mettre en œuvre des interventions décisives en faveur de la nutrition dans huit autres pays : Afrique du Sud, Burkina Faso, Cambodge, Ghana, Guatemala, Madagascar, Pérou et Viet Nam. Cette action a été conçue sur la base des résultats de telles études. Des évaluations sont actuellement réalisées en collaboration avec des partenaires nationaux au Burkina Faso, au Ghana et à Madagascar.

17. Par ailleurs, avant le lancement de l'Initiative, les interventions qui se sont avérées efficaces ont été reproduites par des partenaires nationaux en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et dans les pays du nord du Sahel, ainsi que dans plusieurs pays d'Amérique latine et dans des États de l'Inde. De nouveaux progrès ont été récemment accomplis dans d'autres pays, tels que le Malawi. L'aide fournie par l'UNICEF à l'appui des activités menées par les pays est généralement planifiée et gérée dans le cadre du PNUAD, en collaboration active avec le Fonds et le PAM, ainsi qu'avec d'autres organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales.

18. Les conclusions tirées des analyses de pays seront utilisées en vue de multiplier les programmes nationaux de nutrition et servent à consolider le mécanisme du PNUAD aux fins d'étendre les interventions. L'expérience de collaboration intersectorielle acquise à la faveur des activités de pays en cours permettra d'étayer l'appui apporté au titre de ces alliances à d'autres pays qui sont les plus touchés par les problèmes de la faim et de la dénutrition chez les enfants et qui sont confrontés aux effets de l'augmentation des prix des denrées alimentaires.

19. À titre d'exemple, l'UNICEF et le PAM ont prêté leur concours aux autorités éthiopiennes, dans le cadre du PNUAD, pour les aider à mettre en œuvre la Stratégie nationale de communication renforcée et à mener des activités de fourniture ciblée d'apports alimentaires. Lors des journées pour la santé des enfants, des interventions importantes associant la santé et la nutrition sont menées à l'intention d'un grand nombre d'enfants en vue de fournir des suppléments de vitamine A ou un traitement vermifuge, de dépister les cas de malnutrition et d'administrer des vaccins. Sur les quelque 11,1 millions d'enfants ayant bénéficié de ces interventions en 2007, une évaluation de l'état nutritionnel de près de 6 millions d'entre eux a été réalisée, à l'issue de laquelle 440 000 cas de malnutrition aiguë ont été recensés et orientés vers un programme d'alimentation complémentaire financé par le PAM. En 2008, le Fonds et la Banque mondiale ont commencé à fournir une aide aux fins de la mise en œuvre du train de mesures prises dans le cadre de l'Initiative dans 40 des 150 districts ciblés/*woredas* au titre du volet nutrition au niveau local, en vue de prévenir la malnutrition chez les enfants.

20. Comme indiqué précédemment, dans cinq pays de la sous-région sahélienne (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), où les taux de dénutrition chez les jeunes enfants oscillent entre 32 % et 44 %, les membres des équipes de pays des Nations Unies collaborent étroitement avec les organisations non gouvernementales et les partenaires de financement régionaux et internationaux à la mise en œuvre des politiques et programmes nationaux adoptés aux fins de lutter contre ce problème. Avec la participation des coordonnateurs résidents, l'OMS, la FAO, le PNUD, l'UNICEF et le PAM, en tant qu'organismes chefs de file, assurent un appui au traitement et à la prise en charge des enfants souffrant de dénutrition ainsi qu'à la mise en œuvre d'une série de mesures préventives axées sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, l'apport de micronutriments, la sécurité alimentaire des ménages, les vaccinations, le paludisme et la lutte contre les maladies diarrhéiques, et d'interventions visant à promouvoir le lavage des mains.

III. Prochaines mesures, suivi et évaluation

21. L'UNICEF continuera à être un des principaux partenaires de l'Initiative, tandis que le PAM, au titre de sa contribution à cette entreprise commune, doit continuer d'accueillir l'équipe interorganisations. Comme cela a été mentionné plus haut, l'Initiative sera au besoin recentrée de manière à fournir un appui plus actif aux activités nationales de suivi et aux interventions destinées à remédier aux conséquences de la crise alimentaire pour les groupes de population vulnérables dans certains pays. Les enfants risquent d'être les premières victimes de cette situation car ils ont davantage besoin de recevoir une alimentation diversifiée et de qualité pour croître et s'épanouir. Les femmes enceintes ou qui allaitent sont particulièrement exposées du fait de leurs besoins nutritionnels accrus. L'augmentation des prix des denrées alimentaires risque donc non seulement de ralentir les progrès vers la réalisation des objectifs fixés en matière de santé et de nutrition mais pourrait aussi contribuer à inverser l'évolution positive constatée dans quelques pays et localités, qui est fonction de certains facteurs tels que la présence de filets de sécurité sociale, la taille de la population urbaine et les niveaux de malnutrition et de sécurité alimentaire.